l'église, qui date en partie du XIIe siècle, se voient un *Ecce Homo* de Germain Pilon, et un grand tableau du XVIe siècle, représentant le *Martyre de saint Symphorien*.

Le château d'Epoisses est peut-être le plus ancien qui existe en Bourgogne, car, dès l'an 598, il était occupé par le roi Thierry et son aïeule Brunehaut. Il soutint plusieurs siéges dans le XIVe et dans le XVe siècle. On cite surtout comme les plus fameux ceux de 1478 et de 1591. En 1609, Henri IV en ordonna la démolition; mais il échappa à cet arrêt, en faveur de son antiquité. En 1547, le château d'Epoisses appartenait à François d'Orléans; peu de temps après, il passa à Jacques de Savoie, duc de Nemours. En 1561, le maréchal de Bourdillon l'acheta 90,000 livres. Louis d'Aussienville en était propriétaire durant la Ligue, et il le perdit même pendant cinq ans que les ligueurs l'occupèrent. Il était habité en 1652 par Achille de La Grange d'Arquien, comte de Maligny, dont la fille épousa, en 1661, Guillaume de Peich-Péron de Comminges, comte de Guitaut. A la mort de ce dernier, sa veuve fit don du château au grand Condé, qui le restitua, en 1672, au comte de Guitaut, son chambellan. Le château d'Epoisses est toujours dans les mains de cette famille. On y montre encore la chambre que Louis XIV a plusieurs fois habitée lors de ses voyages en Bourgogne. Les meubles qui décoraient alors cette chambre ont été religieusement conservés, et l'aspect en est le même qu'il y a deux siècles. Le lit du roi, orné d'une crépine d'or, semble attendre le retour du monarque, dont la couche est demeurée intacte depuis son départ. Un autre appartement, habité jadis par Mme de Sévigné, a été conservé avec le même culte. La célèbre marquise venait fréquemment de Bourbilly à Epoisses et s'arrêtait volontiers chez celui qu'elle n'appelait que *mon cher Guitaut*. On lit sur la neuvième solive de cet appartement, en partant des fenêtres, une inscription tracée, dit-on, de la propre main de l'auteur des *Lettres;* on en remarquera l'orthographe fantaisiste; mais c'était là un défaut que Mme de Sévigné ne cachait qu'aux étrangers et dont elle était la première à rire avec ses amis. Nous reproduisons textuellement cette inscription, avec la date et le signe qui l'accompagne :

Nos plaisirs ne sont caparence 1629
Et souvent se cache nos pleurs
Sous l'éclat de ces belles fleurs S|S
Qui ne sont que vaine épérance.

Le château d'Epoisses renferme plusieurs galeries de tableaux; à l'extrémité de celle qui règne au-dessus de la grande porte d'entrée, on remarque, entre autres, une excellente peinture d'un maître inconnu, représentant une femme tenant une lumière d'une main et de l'autre masquant cette lumière, dont les reflets sont admirablement rendus. Une vaste salle, voisine de cette galerie, renferme plus de cent cinquante portraits de famille; à côté, une autre est ornée de ceux des ducs et duchesses de Bourgogne. Plus loin, un salon renferme ceux des principales illustrations du XVIIe et du XVIIIe siècle.

ÉPOLET s. m. (é-po-lè). Techn. Syn. d'ESPOLIN.

ÉPOLLICÉ, ÉE adj. (é-pol-li-sé — du préf. privat. *é*, et du lat. *pollex*, pouce). Zool. Syn. d'ÉPOUCÉ.

ÉPOLON s. m. (é-po-lon). Antiq. Syn. d'ÉPULON.

ÉPOMÉO, montagne d'Italie, dans la baie de Naples et l'île d'Ischia, à 2,450 pieds au-dessus du niveau de la mer; on y remarque plusieurs cônes volcaniques, mais le dernier courant de lave date de 1302. Du sommet, que couronne l'ermitage Saint-Nicolas, on découvre une immense étendue de mer, depuis le cap Circeo jusqu'à Capri, les côtes des golfes de Naples, les montagnes de Terracine, les sommets des Abruzzes, etc.

ÉPOMIDE s. f. (é-po-mi-de — gr. *epômis*; de *epi*, sur, et *ômos*, épaule). Antiq. gr. Vêtement de femme, sorte de manteau très-court qui se jetait sur les épaules. ‖ Vêtement d'honneur que portaient, sous le Bas-Empire, les fonctionnaires ecclésiastiques.

— Anat. Partie supérieure de l'épaule.

— s. m. Entom. V. ÉPOMIS.

ÉPOMIDIOPTÈRE s. m. (é-po-mi-di-o-ptè-re — du gr. *epômidion*, petit épomide; *pteron*, aile). Entom. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, dont l'unique espèce, qui habite la Guyane, a une sorte de petite épaulette écailleuse à l'attache de l'aile. ‖ On dit aussi ÉPOMIDOPTÈRE.

ÉPOMIS s. m. (é-po-miss — du gr. *epômis*, épomide). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, comprenant sept espèces qui habitent l'ancien continent : *Les* ÉPOMIS *sont d'un vert bronzé métallique*. (Desmaret). ‖ On dit aussi ÉPOMIDE.

— Acal. Genre d'acalèphes médusaires, dont l'espèce unique habite les criques de l'île d'Otaïti : *Les* ÉPOMIS *ont le corps cylindracé*. (E. Duponchel.)

ÉPOMOPHORE adj. (é-po-mo-fo-re — du gr. *epômis*, épomide; *phoros*, qui porte). Zool. Qui porte sur l'épaule une tache en forme d'épaulette.

— s. m. Mamm. Genre de chauves-souris formé aux dépens des roussettes, et renfermant un petit nombre d'espèces qui habitent l'Afrique.

ÉPOMPHALE s. m. (é-pon-fa-le — du gr. *epi*, sur; *omphalos*, nombril). Pharm. anc. Emplâtre ou autre médicament qui s'appliquait sur le nombril.

ÉPONA (du vieux latin *epus* pour *equus*, cheval, ou du grec *ippos*), divinité des écuries et des étables chez les Romains. D'après Servius, elle naquit du commerce de Fulvius Stellus avec une jument. On l'honorait aussi sous le nom d'*Hippona*.

ÉPONCE s. f. (é-pon-se). Anc. cout. Déguerpissement. ‖ Quittance. ‖ Vieux mot.

ÉPONDURE s. f. (é-pon-du-re). Agric. Quantité dont les perches d'une vigne se dépassent l'une l'autre.

ÉPONE, village et comm. de France (Seine-et-Oise), cant., arrond. et à 10 kilom. de Mantes, pittoresquement situé sur le flanc d'une colline qui domine la rive gauche de la Seine et que le chemin de fer de Paris à Rouen traverse sous un tunnel; 834 hab. On y remarque une église du XIIe siècle, une tourelle du Xe, l'ancien château de la famille de Créqui, et le plus beau dolmen du département de Seine-et-Oise.

ÉPONGE s. f. (é-pon-je — lat. *spongia;* du gr. *spoggos*, même sens). Zool. Corps organisé, type du groupe des spongiaires, qui semble tenir à la fois de l'animal et du végétal : ÉPONGE *marine*. ÉPONGE *fluviatile*. *Pêcher des* ÉPONGES. *On trouve sur nos côtes un nombre assez considérable d'espèces d'*ÉPONGES. (P. Gervais.) *Presque tous les naturalistes ont classé les* ÉPONGES *parmi les animaux; cependant elles n'offrent les caractères les plus saillants de l'animalité que dans les premiers temps de leur vie.* (Bouillet.) ‖ *Eponge d'eau douce*. V. SPONGILLE.

— Même objet employé à divers usages à cause de la propriété qu'il possède d'absorber, de retenir les liquides et de les laisser exprimer sous une légère pression : ÉPONGE *fine*. ÉPONGE *de toilette*. *Grosse* ÉPONGE. ÉPONGE *de cuisine*, *d'écurie*. *Laver avec une* ÉPONGE. *Se gonfler comme une* ÉPONGE.

On vous tordrait le cœur comme on tord une *éponge*
Pour en faire jaillir un peu d'émotion,
Qu'il n'en sortirait rien, rien qu'une addition !
ROLLAND et DU BOYS.

— Fig. Symbole de l'oubli : *Portant d'une main l'*ÉPONGE *de l'oubli et de l'autre le burin de la gloire, la vérité efface sous nos yeux les caractères du prestige, et grave pour la postérité les seuls traits qu'elle doit consacrer.* (Buffon.)

— Fam. Grand buveur : *Croiriez-vous que ces* ÉPONGES *vivantes appellent cela profiter du temps et jouir de la vie!* (A. Ricard.)

— *Boire comme une éponge*, S'imbiber facilement, à la manière des éponges : *Ce cuir* BOIT COMME UNE ÉPONGE. *Voilà du papier qui* BOIT COMME UNE ÉPONGE. ‖ Etre un grand buveur : *Cet homme* BOIT COMME UNE ÉPONGE.

— *Presser l'éponge*, La comprimer entre les mains, pour en faire sortir le liquide qu'elle contient. ‖ Faire rendre à quelqu'un le bien qu'il avait retenu injustement. ‖ Mettre à contribution, faire payer à quelqu'un tout ce qu'il peut payer : *Autrefois, quand les juifs s'étaient enrichis par l'usure, on* PRESSAIT L'ÉPONGE *et on les chassait ensuite du pays.* ‖ User de quelqu'un, en tirer tous les services qu'il peut rendre :

Cette veuve, je crois, ne serait point cruelle;
Ce serait une *éponge à presser* au besoin.
REGNARD.

— *Vouloir sécher la mer avec une éponge*, Entreprendre quelque chose avec des moyens tout à fait insuffisants.

— *Passer l'éponge sur*, Frotter avec une éponge imbibée d'eau un objet qu'on veut nettoyer ou effacer : *Il faut* PASSER L'ÉPONGE SUR *ce parquet. Vous* PASSEREZ L'ÉPONGE SUR *ces taches.* ‖ Corriger, effacer : PASSEZ L'ÉPONGE SUR *ce morceau et reprenez-le, il est mal écrit.* ‖ Vouer à l'oubli : PASSONS L'ÉPONGE LÀ-DESSUS *et n'en parlons plus. Quand une femme arrive à se repentir de ses faiblesses, elle* PASSE *comme* UNE ÉPONGE SUR *sa vie, afin d'en effacer tout.* (Balz.)

Sur les noires couleurs d'un si triste tableau,
Il faut *passer l'éponge* ou tirer le rideau.
CORNEILLE.

— Econ. domest. *Eponge parisienne*, Petit sac de toile rempli d'éponge cordée, dont on se sert comme de l'éponge ordinaire, pour les usages de la toilette.

— Techn. Nom qu'on donne au levain de la pâte, dans le Boulonais.

— Pharm. *Eponge à la cire*, Tranche d'éponge enduite de cire jaune. ‖ *Eponge à la ficelle*, Morceau d'éponge entouré de ficelle, dont on se sert pour dilater une plaie. ‖ *Eponge brûlée*, ou *calcinée*, ou *torréfiée*, Poudre d'éponge carbonisée : *L'*ÉPONGE CALCINÉE *a été préconisée autrefois contre le goître et les scrofules.* (Robin.)

— Chim. *Eponge de platine*, Platine spongieux que l'on obtient en décomposant par l'action du feu le chlorure de platine ammoniacal. ‖ On dit aussi MOUSSE DE PLATINE.

— Bot. Excroissance du rosier, appelée aussi BÉDÉGAR.

— Techn. Châssis qui borde la table sur laquelle on coule le plomb en nappe. ‖ Extrémité de chacune des branches du fer à ferrer les chevaux.

— Art vétér. Tumeur molle et indolente que produit l'éponge du fer par sa pression sur le coude, lorsque l'animal a l'habitude de se coucher de façon à produire ce contact.

— Véner. Anciennement, Rebord qui règne tout autour du dessous du pied du cerf. ‖ Aujourd'hui, Matière qui forme le talon du cerf, du chevreuil et de toutes les bêtes qui ont le pied fourchu.

— **Encycl.** Zool. *L'éponge* est un être organisé, aquatique, dont la véritable nature et la place dans l'échelle organique ont été longtemps méconnues. La première question qui se présente naturellement est celle-ci : « *L'éponge* est-elle un animal ou un végétal? » Cette question a suscité de longues discussions, et les deux opinions extrêmes ont été soutenues par des naturalistes éminents; dès avant Aristote, elle avait préoccupé l'attention des observateurs, et l'illustre philosophe parut éviter de se prononcer sur ce sujet, car il se contente de rapporter les idées qui avaient cours dans son temps : « On prétend, dit-il, que les *éponges* ont du sentiment; on le conclut de ce que, si elles s'aperçoivent qu'on veut les prendre, elles se retirent en elles-mêmes, et il devient difficile de les détacher. Elles font la même chose dans les grandes tempêtes, pour éviter d'être emportées par le vent et l'agitation des flots. Il y a cependant des lieux où l'on conteste aux *éponges* la faculté de sentir : à Toroné, par exemple. Ce sont, disent ceux de cette ville, des vers et d'autres animaux de ce genre qui habitent dans l'*éponge*. Quand elle est arrachée, ils deviennent la proie des petits poissons saxatiles, qui dévorent aussi ce qui est resté de ses racines. Si l'*éponge* n'est que coupée, elle renaît de ce qui reste attaché à la terre, et se remplit de nouveau. » Pline et Dioscoride reconnaissent sans hésiter la nature animale de l'*éponge*, et lui accordent même un rang plus élevé que ne le comporte son organisation. Ils distinguent des *éponges* mâles et femelles, auxquelles ils attribuent des mouvements volontaires et la faculté de s'attacher aux rochers par une force qui leur serait propre. Plus tard, nous voyons prévaloir l'opinion qui range l'*éponge* parmi les végétaux. Erasme, critiquant Pline, dit plaisamment « que l'on doit passer l'*éponge* sur une partie de l'histoire des *éponges*. » Pour Ray, Rondelet, Tournefort, Boerhaave, Seba, Marsigli, l'*éponge* est une plante. Linné lui-même, dans les premières éditions de ses ouvrages, adopte cette opinion, que de nos jours A. Richard paraît vouloir remettre en faveur. Bory de Saint-Vincent, en rangeant l'*éponge* parmi ses psychodyaires, en fait un être moitié animal, moitié végétal; c'est tourner la difficulté au lieu de la résoudre. Pallas a reconnu que l'*éponge* est, en réalité, un animal, mais placé au dernier degré de l'échelle. Les découvertes de Trembley, de Peyssonnel, et, plus tard, de Guettard, d'Ellis et de Vio ont fait prévaloir cette ancienne opinion, avec les modifications nécessitées par les progrès de la science. Les travaux de Grant et d'autres zoologistes modernes ne laissent plus aucun doute sur la nature animale de l'*éponge*, et toute la discussion porte maintenant sur la catégorie de zoophytes à laquelle ces êtres doivent être rapportés. Lamouroux les range dans l'ordre des spongiées, division des polypiers flexibles; Cuvier les rapproche des alcyons, dans la classe des polypes à polypiers, et Blainville en fait un type distinct, qu'il appelle *amorphes* ou *hétéromorphes*.

Sous le nom d'*éponge*, les anciens avaient réuni un certain nombre d'espèces, qui est devenu de jour en jour plus considérable, et parmi lesquelles on a trouvé des différences assez notables pour déterminer l'établissement de plusieurs types génériques distincts; l'ancien genre *éponge* est ainsi devenu la classe des *spongiaires*. Nous ne nous occuperons ici de ce genre que dans l'acception plus restreinte que la science lui a donnée. Le beau travail de Grant sera le meilleur guide que nous puissions suivre. A première vue, l'*éponge* présente des formes très-variables, mais presque toujours irrégulières; ce sont des tubes, des vases, des globes, des arbustes, des éventails, etc. En l'étudiant avec attention, on y reconnaît une matière animale très-fugace, d'une part; de l'autre, une charpente fibreuse et des particules cristallines qui la solidifient dans la plupart des cas, et qui sont quelquefois la seule partie que l'on puisse conserver. Cette charpente forme une sorte de feutrage, composé de nombreuses fibres anastomosées entre elles dans tous les sens; on a cru, mais à tort, qu'elle était la seule partie solide du corps des *éponges*. On y trouve aussi des *spicules*, petits corps fusiformes, un peu courbés, minces, aigus aux deux bouts, offrant souvent les formes d'aiguille, d'épingle ou d'étoile; leur nature est ordinairement siliceuse et quelquefois calcaire.

Quant à la matière animale, elle se présente sous l'apparence d'une matière gélatineuse et gluante, qui imprègne l'*éponge*, à l'état vivant, d'une sorte de gangue, très-facilement destructible et, par suite, très-peu connue. « La grosseur des *éponges*, dit M. P. Gervais, l'homogénéité de leur structure, la simplicité de leurs actes, tout porte à penser qu'elles sont plutôt des agrégations d'individus isolés. » Leur analogie extérieure avec la partie commune des polypiers agrégés (madrépores, alcyons, etc.) est en faveur de cette manière de voir; mais il faut avouer que l'individualité y est tellement confuse, qu'il est difficile de s'en rendre un compte exact sans la placer dans l'utricule organique lui-même. La masse entière est enveloppée d'une gangue mucilagineuse transparente, à laquelle on a même reconnu quelques mouvements partiels. Les spicules, le parenchyme vivant et la masse d'apparence glaireuse sont disposés de telle manière, que l'eau entre et sort facilement de la totalité des *éponges;* les ouvertures des canaux qu'elle traverse sont appelées *oscules*. M. Dujardin a observé, dans quelques espèces d'*éponges*, des particules douées de mouvements divers. Dans les espèces à charpente fibro - cartilagineuse, M. Bowerbank indique, autour des fibres anastomotiques, des filets capillaires, qu'il croit être les organes d'une circulation partielle. Il a vu dans leur intérieur de nombreux globules d'une très-petite dimension, qu'il regarde comme les globules charriés par le liquide de ces canaux. Nous venons de voir M. Gervais proposer de considérer les *éponges* comme des agrégations, sous forme indifférente ou irrégulière, d'animaux fort simples, auxquels la théorie et quelques observations conduisent à supposer la forme sphéroïdale, qui est la plus simple de celles qu'affectent les êtres organisés. Il paraît que la faculté de se contracter n'existe pas, du moins, chez les *éponges* proprement dites, à l'état adulte. Mais ce qui a surtout contribué à leur faire reconnaître une nature animale, c'est leur composition chimique, où l'azote entre pour une grande part. L'*éponge* répand la même odeur que la corne, quand on la brûle.

Tous les auteurs ont remarqué sur la surface des *éponges* des trous de forme variable, mais le plus souvent arrondis; ils ont pensé que c'était par ces trous que la masse spongieuse recevait sa nourriture et rendait ses excréments. Grant, qui a étudié ces organes, a reconnu que leurs bords ne sont pas ciliés et qu'ils sont, dans toute leur longueur, tapissés d'une membrane molle, douce et brillante; il a reconnu que c'étaient seulement des orifices de sortie, et que l'eau des courants qu'on en voit sortir y entre par d'autres trous qui sont les pores. Le courant continue tant que dure la vie de l'animal, et il emporte avec lui les particules de matière fécale, et souvent de petites masses ovalaires que nous verrons plus loin être les œufs. Lorsqu'on laisse en repos pendant un jour dans un vase un morceau d'*éponge* quelconque, on peut ensuite apercevoir facilement l'accumulation des matières fécales auprès de chaque orifice en question. Ces orifices n'ont pas tous la même forme dans une même *éponge*, mais leur capacité respective ne varie pas; on ne peut donc chercher en eux les organes de ce mouvement dont les anciens ont parlé. La nutrition et la respiration sont pour les *éponges* une seule et même fonction, qu'elles accomplissent en absorbant l'eau aérée et chargée d'animalcules. Leur accroissement s'opère par l'augmentation du parenchyme gélatineux dans lequel sont déposés les éléments de leur charpente solide. Les parties non absorbées sont entraînées hors des oscules ou canaux par le mouvement des eaux.

Quant à la reproduction de ces êtres, c'est seulement dans ces derniers temps que l'on est parvenu, sinon à résoudre complètement la question, du moins à réunir un nombre satisfaisant d'observations précises. Grant admet que les *éponges* sont ovipares, et il a suivi le développement entier des œufs; il a aussi remarqué que la production de ces œufs fait éprouver à ces animaux diverses modifications dans leurs couleurs et la nature de leurs tissus. Certaines parties, qui, pendant l'été, étaient transparentes et presque incolores, présentent, durant les mois d'octobre et de novembre, des taches d'un jaune opaque répandues sur tous les points; ces taches, que l'on reconnaît pour être les rudiments des œufs, sont plus fréquentes dans les parties profondes qu'à la surface; la matière parenchymateuse devient alors plus abondante dans la masse entière. En examinant au microscope des morceaux minces d'*éponges*, on s'aperçoit que les taches jaunes qui s'y trouvent répandues sont composées de très-petits granules gélatineux, de forme irrégulière, contenus dans l'intérieur des canaux profonds. Ce sont les rudiments des œufs, qui d'abord ne consistent que dans de petits groupes arrondis, formés de globules analogues à ceux qui composent la matière parenchymateuse; en grossissant, ils deviennent ovoïdes, et lorsqu'ils ont acquis leur état de maturité, leur forme est celle d'un œuf ordinaire. Deux mois après qu'ils ont commencé à être visibles à la loupe, ils sont à peu près longs d'un quart de millimètre, sur un diamètre moitié moindre; leur couleur est toujours jaune; ils sont très-nettement visibles et se détachent facilement. Les œufs sont alors pondus, et on les voit venir à la surface ou errer au milieu du liquide, par un mouvement lent et sans saccades, ce qui les distingue de beaucoup d'infusoires. Ce sont alors de vraies larves d'*éponges*, ayant à leur partie antérieure une multitude de petits cils, qui paraissent être leurs organes de progression. On remarquera que leur forme est alors symétrique. Bientôt ils cessent de s'agiter, et vont se fixer dans les endroits abrités de la lumière. Ils s'épanouissent alors, et, comme ils sont assez nombreux dans une même circonscription (un centimètre cube d'*éponge* en contenant jusqu'à un millier), ils ne tardent pas à se rencontrer, et le contact leur fait perdre leur régularité, qui, d'ailleurs, commençait déjà à s'altérer; c'est ainsi qu'ils deviennent réellement amorphes. Ces œufs ou gemmes mobiles paraissent surtout destinés à opérer la multiplication des *éponges* pendant la belle saison. On a observé, en outre, chez un certain nombre d'espèces, une autre sorte de corps reproducteurs, graniformes, qui ont la propriété de revenir à la vie après avoir subi un certain degré de dessiccation. Ils sont le moyen par lequel la substance vivante de l'*éponge* se conserve dans les temps difficiles, tels que l'hiver ou les époques de sécheresse, pour en sortir dès que les circonstances deviennent favorables; c'est à ces corpuscules qu'on donne le nom de *graines*.

Dans les détails qui précèdent, nous avons dû souvent, à l'histoire des *éponges* proprement dites, ajouter des détails concernant d'autres espèces qui appartiennent aujourd'hui à des genres différents. Il faut maintenant préciser cette étude. Voici d'abord la caractéristique du genre *éponge*, tel qu'il est actuellement : corps mou, très-élastique, diversiforme, plus ou moins irrégulier, très-poreux, traversé par des canaux tortueux, s'ouvrant à l'extérieur par des oscules bien distincts, et composés d'une sorte de squelette subcartilagineux, anastomosé dans tous les sens et quelquefois dépourvu de spicules. Il est très-difficile, dans ce genre, comme dans tous ceux de la classe, de caractériser les espèces d'après la forme extérieure, qui, par cela même qu'elle est très-irrégulière, peut varier, pour ainsi dire, à l'infini dans les divers individus d'un même type spécifique. C'est seulement dans ces derniers temps que l'on a eu recours à la structure intérieure pour obtenir une détermination plus précise. Les *éponges* vivent dans la mer et se trouvent sous presque toutes les latitudes; mais elles varient par le nombre des espèces et le volume des individus, suivant les localités : beaucoup plus abondantes dans les pays chauds, où elles acquièrent jusqu'à quatre-vingts centimètres de hauteur sur un mètre et demi de diamètre, elles sont, au contraire, moins nombreuses, plus petites et moins variées en espèces dans les mers tempérées et froides. Les *éponges* croissent abondamment sur les rochers, auxquels elles se fixent dès leur jeune âge, au moyen d'une substance gélatineuse assez résistante, qui s'insinue dans toutes les inégalités de la surface sous-jacente. Elles vivent quelquefois si près de la côte, que le flot, à marée basse, les laisse pendant plusieurs heures à découvert, ce qui indique qu'elles peuvent supporter la privation momentanée du contact de l'eau. Toutefois, chaque espèce possède cette propriété à un degré différent, et il est probable que, sous les latitudes intertropicales, les *éponges*, à cause de la promptitude de l'évaporation, ne peuvent résister que pendant un temps assez court. Sous le nom d'*éponges usuelles*, on réunit deux espèces beaucoup mieux connues que les autres, à cause de leur emploi plus fréquent dans la médecine, les arts et l'économie domestique, et aussi parce qu'elles se trouvent toutes deux dans la Méditerranée. L'*éponge commune* est molle, tenace, arrondie, grossièrement poreuse, à orifice grand et à surface munie de laciniures assez rares. L'*éponge peluchée*, un peu plus aplatie que la précédente, est molle, tomenteuse, très-poreuse, à peine lobée, et a sa surface couverte de laciniures très-nombreuses. Il n'est pas sans intérêt de connaître les détails donnés par Aristote sur les différentes variétés d'*éponges* observées de son temps : « On distingue trois sortes d'*éponges* usuelles. Les premières sont d'une substance lâche; les secondes d'un tissu serré; les troisièmes sont dites *achillées*. Celles-ci sont plus fines, plus compactes, plus fortes que les autres : on en met des morceaux sous les casques et sous les bottes pour amortir l'effet des coups; elles sont plus rares que les autres. On distingue, parmi les *éponges* de la seconde sorte, celles qui sont plus dures et plus rudes que les autres, et on leur donne le nom de *tragos*. Toutes les *éponges* naissent sur les rochers ou sur les bords de la mer; la vase est leur aliment. Les plus grosses sont celles dont la substance est lâche, ou celles de la première sorte : elles se trouvent en quantité sur les côtes de Lycie; les secondes ont le tissu plus doux, et les *éponges* d'Achille sont les plus compactes. Les canaux dont les *éponges* sont percées sont vides et forment des intervalles qui interrompent la continuité de leur attache. Leur partie inférieure est recouverte d'une espèce de membrane, et l'*éponge* est adhérente dans la majeure partie de sa masse. La partie supérieure est percée d'autres canaux fermés : on en voit aisément quatre ou cinq, et c'est ce qui a fait dire à quelques personnes que ces canaux sont les ouvertures par lesquelles l'*éponge* se nourrit. Il est un autre genre d'*éponges* qui ne peuvent se nettoyer, et que, par cette raison, l'on nomme *illavables :* les canaux dont elles sont percées sont larges, mais le reste de leur substance est compacte. En les ouvrant, on trouve que leur tissu est plus serré et leur substance plus visqueuse que ceux des autres *éponges;* au total, leur substance ressemble à celle du poumon. C'est de ce dernier genre d'*éponges* qu'on s'accorde à dire qu'elle est douée de sentiment. Il est facile de la distinguer des autres, même dans la mer; celles-ci blanchissent lorsque la vase baisse, au lieu que celles-là restent toujours noires. »

On pêchait autrefois des *éponges* dans la mer Rouge et sur une grande partie de la côte septentrionale d'Afrique. Aujourd'hui, cette pêche se fait surtout dans l'archipel grec et sur le littoral syrien. Les habitants des îles s'y livrent dès leur jeune âge, s'essayant à plonger à des profondeurs plus ou moins grandes pour aller chercher ce produit. Les plongeurs grecs sont, en général, plus hardis et plus adroits que les plongeurs syriens. Ceux de Kalminos et de Psora sont les plus renommés. Bien qu'ils restent dans l'eau moins longtemps que les Syriens, leur pêche est d'ordinaire plus abondante. Ils plongent jusqu'à vingt-cinq brasses de profondeur, tandis que leurs rivaux ne descendent guère qu'à quinze ou vingt brasses au plus. Les femmes elles-mêmes ne sont pas toujours exemptes de ces travaux pénibles; Hasselquist, dans son *Voyage au Levant*, rapporte que, dans la petite île d'Himia, située près de Rhodes et où se trouve une grande quantité d'*éponges*, les filles ne peuvent se marier si elles n'ont fait preuve d'habileté et de courage dans ce genre de pêche. Suivant d'autres voyageurs, il en est de même, et dans presque toutes les îles, des jeunes garçons.

Dans le Levant, depuis Beyrouth jusqu'à Alexandrette, la pêche est libre pour toutes les nations; mais elle est principalement exploitée par les Grecs et les Syriens. Les premiers commencent à pêcher en mai et finissent en août, afin de rentrer chez eux avant la mauvaise saison; les autres continuent la pêche jusqu'à la fin de septembre. Les mois les plus favorables sont ceux de juillet et d'août. Quoi qu'il en soit, dès que l'époque est arrivée, les Grecs débarquent sur divers points de la côte de Syrie, notamment à Saïde, à Beyrouth, à Tripoli, à Tortosa, à Latakiéh; ils désarment leurs embarcations, nommées *sarcolèves*, qui, généralement, portent quinze à vingt hommes. Ils louent aux habitants du pays des barques de pêche, et, sur chacune d'elles, quatre ou cinq hommes vont explorer les côtes et plonger à la recherche des *éponges*. Chaque plongeur est armé d'un couteau à forte lame, afin de pouvoir détacher plus facilement du rocher les *éponges* qui y adhèrent. Les Grecs de la Morée, et surtout les Hydriotes, font la pêche avec un trident à lame recourbée et garni d'une poche ou filet. Lorsque la mer est calme, de manière que plusieurs poignées de sable, trempées dans de l'huile et cinglées sur la surface de la mer, y déposent cette huile, qui s'étend et empêche les rides de l'eau en neutralisant l'action de l'air, alors les pêcheurs voient au fond de la mer les *éponges* sur lesquelles ils dirigent leur drague. Cette manière de pêcher a l'inconvénient de déchirer les masses spongieuses; aussi ces *éponges harponnées* se vendent-elles beaucoup moins cher que les *éponges plongées*. Sur les bancs de Bahama, dans le golfe du Mexique, où les *éponges* vivent à de faibles profondeurs, les pêcheurs, après avoir enfoncé dans l'eau une longue perche amarrée près du bateau, se laissent glisser sur ces *éponges*, dont ils font une récolte plus facile que celle des plongeurs de la Méditerranée. En général, cette pêche est exploitée sans prévoyance, et l'on peut déjà prévoir l'époque où les *éponges* auront, sinon disparu, du moins notablement diminué. Cette prévision a fait naître l'idée de naturaliser les bonnes espèces d'*éponges* sur des points plus rapprochés de nous, et notamment sur les côtes de la Méditerranée française; malheureusement, les essais tentés jusqu'à ce jour n'ont donné aucun résultat satisfaisant.

Avant de livrer les *éponges* à la vente, on leur fait subir une préparation essentielle, afin de les débarrasser d'une odeur chloreuse qui leur est particulière, et qui est due à la matière animale renfermée dans les tissus feutrés. Au moment où on vient de les pêcher, on piétine, on presse, on lave plusieurs fois ces *éponges* dans l'eau douce, fréquemment renouvelée, jusqu'à ce que le mucus ait entièrement disparu; puis on les passe à l'eau chaude. Lorsqu'on veut les blanchir, on les laisse tremper pendant une heure dans l'acide chlorhydrique étendu, afin d'éliminer les matières calcaires qui peuvent s'y trouver; puis on les laisse macérer, pendant cinq ou six jours, dans l'acide sulfurique très-étendu d'eau, et l'on a soin de les presser de temps en temps. Il ne reste plus qu'à les faire sécher et à les emballer, ce qui se fait dans des toiles et plus souvent dans des balles de crin. Pour donner une idée de l'importance du commerce des *éponges* en France, nous dirons qu'en dix années, de 1841 à 1850, il en a été importé plus d'un million et demi de kilogrammes; le prix varie, suivant la qualité, de 5 à 110 fr. le kilogramme.

Les usages ordinaires de l'*éponge* sont suffisamment connus; mais on réserve plus particulièrement pour tel ou tel emploi les différentes sortes, que nous avons à faire connaître : 1° l'*éponge fine-douce de Syrie* est, en sortant de la mer, blonde, serrée, pesante, et semble être toute d'une pièce. A la préparation, elle devient d'un jaune tirant sur le fauve, légère, conique ou hémisphérique, creusée en dedans et offrant la forme d'une coupe ou d'une calotte, dont les bords sont quelquefois amincis ou arrondis. La partie extérieure est fine, veloutée, chargée de poils ras, percée de petits trous nombreux; la partie concave est perforée de trous beaucoup plus grands, qui se rapprochent de sa surface extérieure. Le sommet du cône est presque toujours percé, et laisse aisément passer la lumière par un ou plusieurs trous. Cette sorte d'*éponge*, dont le volume est parfois très-grand, est fort recherchée pour sa légèreté et la beauté de ses formes; on l'emploie particulièrement pour la toilette; à l'état naturel, elle est d'un excellent usage. Il n'en est plus de même quand elle a été complétement blanchie par les parfumeurs, à l'aide de préparations chimiques qui en altèrent la qualité et peuvent compromettre la santé des consommateurs. 2° L'*éponge fine-douce de l'Archipel* ressemble beaucoup à la précédente; mais son tissu moins fin est percé de trous nombreux et un peu plus grands; sa partie supérieure offre de larges cavités, plus ou moins profondes; sa racine est ordinairement moins large. Elle sert aussi à la toilette, et on l'emploie encore dans les manufactures de porcelaine, la corroierie et la lithographie. 3° L'*éponge fine-dure*, dite *grecque*, présente, à l'état brut, une masse irrégulière, dure, d'un tissu serré, percé de petits trous, et de couleur fauve. Par la préparation, elle se développe, prend une teinte plus pâle, devient plus molle et d'un tissu plus lâche, mais conserve toujours un grain dur et serré. On l'emploie à divers usages domestiques et dans quelques industries. 4° L'*éponge blonde de Syrie*, dite *de Venise*, forme une masse de couleur blonde, d'une texture fine, nerveuse et serrée, devenant plus légère et plus pâle, mais moins fine, par la préparation, qui lui donne l'aspect arrondi d'un champignon. Elle est très-estimée, à cause de sa légèreté, de la solidité de son tissu et de la régularité de ses formes; on l'emploie à divers usages domestiques. 5° L'*éponge blonde de l'Archipel*, dite aussi *de Venise*, a une couleur agréable d'un blond fauve, plus foncé que dans l'*éponge de Syrie;* sa texture est compacte, et au toucher elle paraît savonneuse. On l'emploie aux mêmes usages que la première sorte. 6° L'*éponge géline*, qui vient des côtes de Barbarie, est une masse cylindrique, peu élevée, tenace, d'un tissu fin, poreux, fauve à l'extérieur, rougeâtre à la base. Elle sert à la toilette; mais, beaucoup plus rare que les précédentes, elle ne fait guère un objet de commerce. 7° L'*éponge brune de Barbarie*, dite *de Marseille*, présente, quand elle a été préparée, une masse arrondie, brun rougeâtre, pesante, percée d'un grand nombre de trous. Elle est très-estimée pour les lessivages à l'eau seconde, pour les usages domestiques et pour l'écurie. 8° L'*éponge de Salonique* est aplatie, épaisse de deux centimètres, unie, grisâtre, percée de petits trous et comme déchirée en plusieurs endroits, d'un tissu fin, serré et peu élastique. Elle est ordinairement très-chargée de sable. On n'en fait guère usage qu'en chirurgie. 9° L'*éponge de Bahama*, introduite depuis peu dans le commerce, affecte des formes différentes et a la couleur de l'*éponge* grecque; son tissu est fin, mais cassant; sa surface très-unie. Cette *éponge* a un bel aspect, qui prévient d'abord en sa faveur, mais elle est d'un fort mauvais usage et doit être rejetée du commerce.

L'*éponge*, il est à peine besoin de le dire, doit ses applications économiques ou industrielles à la propriété qu'elle possède de se laisser pénétrer par l'eau et d'absorber en grande quantité ce liquide, qui n'altère pas son tissu, mais le gonfle d'une manière très-sensible. Il est donc évident que plus ce tissu sera fin, poreux et élastique, plus il aura de valeur commerciale. Si les *éponges* étaient plus abondantes et d'un prix moins élevé, on pourrait les employer avantageusement à faire des filtres pour les liquides, comme aussi des garnitures de meubles ou des sommiers excellents. On s'en est autrefois servi en médecine; calcinées en vase clos, elles donnaient une sorte de charbon que l'on administrait avec succès contre le goître et les scrofules, et qui agissait surtout par l'iode qu'elles renferment. Aujourd'hui que l'on possède des moyens plus efficaces d'administrer cette substance, on emploie rarement les *éponges* calcinées : « Pour l'usage chirurgical, dit A. Richard, on fait subir aux *éponges* différentes préparations, qui ont pour objet de les réduire au plus petit volume qu'elles puissent occuper, afin de s'en servir comme moyen de dilatation. On emploie deux procédés pour comprimer les *éponges :* l'un consiste à les plonger dans la cire en fusion et à les exposer ensuite à une forte pression; la cire, en se figeant, les retient dans cet état de pression; le second procédé, plus généralement usité aujourd'hui, a pour objet de comprimer les *éponges* en les serrant fortement au moyen d'une ficelle dont on les entoure. Un petit fragment d'*éponge* préparée, introduit dans une plaie fistuleuse, s'y gonfle, occupe un espace beaucoup plus considérable, et est fréquemment employé pour dilater certains conduits. »

Depuis longtemps on a observé des *éponges* fossiles, et l'on en connaît aujourd'hui un grand nombre d'espèces. Les restes silicifiés de ces animaux ont beaucoup contribué à la formation de plusieurs terrains des époques secondaire et tertiaire. Voici ce que dit Dujardin au sujet des poudingues siliceux qui surmontent la craie grossière en Touraine : « Sur une épaisseur de 6 à 7 mètres, le côté opposé à la ville de Tours est formé d'une terre blanche, friable, remplie de zoophytes siliceux en fragments, qui ont conservé à peu près leur position relative et dont les surfaces sont assez nettes et bien conservées; j'y ai distingué cinq espèces non décrites de spongiaires en lames minces, couvertes d'oscules sur une ou sur leurs deux faces. La terre blanche qui contient ces zoophytes est toute pénétrée de spicules siliceux de 2 à 4 millimètres, qui lient la masse et l'empêchent d'être friable, comme elle le serait sans cela; cette terre blanche se casse difficilement, comme une pâte grossière de carton, et quand on la manie sans précaution, les spicules pénètrent dans les mains comme les poils de certaines chenilles. » On a trouvé des spicules siliceux dans une roche calcaire des environs d'Oran. Les agates dites *mousseuses* et quelques jaspes doivent à la présence d'*éponges* la particularité qui leur a valu leur nom. Leur observation a conduit à la découverte des spicules dans les *éponges* usuelles. Enfin, des débris d'*éponges* ont été reconnus aussi dans divers silex.

Nous ne faisons que nommer les *éponges* d'eau douce, qui forment le genre SPONGILLE.

— Art vétér. On désigne sous le nom d'*éponges* différentes variétés de tumeurs qui peuvent se développer, chez le cheval, à la pointe du coude, consécutivement aux pressions et aux froissements dont cette région peut être le siége.

On distingue les *éponges* en *récentes*, qui sont de simples infiltrations chaudes du tissu cellulaire sous-cutané, ou des kystes séreux, ou des tumeurs phlegmoneuses; et en *chroniques*, qui sont le résultat d'une infiltration froide du tissu cellulaire, ou une induration pleine du même tissu, ou des tumeurs purulentes.

Cette tumeur, dont le volume varie depuis la grosseur d'une noix jusqu'à celle de la tête d'un homme, est l'effet d'une action contondante et répétée exercée sur le coude, soit par les talons du pied antérieur, soit par l'*éponge* ou le crampon de fer, lorsque le cheval se *couche en vache*, c'est-à-dire lorsqu'il a contracté l'habitude de se tenir couché sur les coudes, de telle sorte que les membres antérieurs, pliés à l'endroit des genoux, font appuyer contre les coudes le bord du talon ou l'extrémité de la branche de fer. Dans ce cas, si la pression exercée par le fer est lente et peu violente, l'*éponge* est déterminée par une irritation d'abord légère, peu appréciable, mais qui produit bientôt l'induration de la peau et la formation d'une petite tumeur épaisse, indolente. Puis, sous l'influence de l'action répétée de la cause première, l'*éponge* augmente de volume, devient douloureuse, gêne les mouvements du membre et empêche l'animal de travailler. Quelquefois aussi la tumeur est accompagnée d'escarre, de cors et de plaie plus ou moins profonde, soit par suite de la chute de ces cors, soit parce que l'action entretenue de la cause agissante a déterminé la destruction de la peau. Enfin cette tumeur est susceptible de contenir de la sérosité, ou bien, et le plus souvent, elle a une texture spongieuse et constitue un véritable stéatome. Elle est quelquefois hémisphérique, à base large et plus ou moins étendue; d'autres fois, elle est ronde et ne tient au coude que par une base étroite, par une sorte de pédoncule.

Le traitement préservatif de l'*éponge* consiste à tronquer et à rentrer la branche interne des fers antérieurs, de telle sorte qu'elle reste en deçà des limites de la corne et que, si le pied doit se mettre en contact avec le coude, ce ne soit que par le contour arrondi des talons, dont le frottement contre la peau est bien moins dommageable que celui d'un corps métallique et anguleux. Enfin, on peut encore atténuer les effets des pressions sur les coudes, chez un cheval habitué à se coucher en vache, en interposant entre les parties qui se rencontrent un coussin d'amortissement solidement fixé par une courroie, soit autour du paturon, soit autour de l'avant-bras, pendant tout le temps du séjour de l'animal à l'écurie. Quant au traitement curatif des *éponges*, il varie suivant la nature de la tumeur. Si l'*éponge*, de nature inflammatoire aiguë, dépend de circonstances passagères, elle disparaît dès que la cause qui lui a donné naissance disparaît elle-même; mais si elle dépend d'une cause persistante, elle est d'une ténacité extrême, qui s'explique par le mode d'action de la cause. « Quand les *éponges* sont de nature inflammatoire, dit M. Bouley, c'est le traitement antiphlogistique qu'il convient d'abord de mettre en usage. On doit recouvrir leur surface de topiques anodins, tels que le populéum, les pommades opiacées, belladonées ou camphrées; puis il faut ouvrir des voies d'échappement aux liquides accumulés dans leur trame par des ponctions plus ou moins nombreuses, suivant que ces liquides sont à l'état d'infiltration ou rassemblés dans des poches séreuses ou purulentes. » Quant aux *éponges* chroniques, le traitement consiste à introduire au centre de la masse

qui les constitue des cautères, des sétons ou des escarrotiques qui amènent la résolution de la tumeur, tout en conservant presque intégralement la peau, ce qui est un avantage incontestable.

— Pharm. L'*éponge* s'emploie en pharmacie sous le nom d'*éponge* à la cire, d'*éponge* à la ficelle et d'*éponge* brûlée ou torréfiée. Pour préparer les *éponges* à la cire, on prend des *éponges* fines, on les bat fortement, pour en faire sortir les graviers, et on les fait tremper dans l'eau tiède pendant vingt-quatre heures; on les lave avec soin et on les fait sécher. Quand elles sont sèches, il faut les couper par tranches, plonger celles-ci dans de la cire jaune fondue, les retirer et les presser entre deux plaques de fer chaudes ou sur le plateau d'une presse chauffée. Les *éponges* à la ficelle sont lavées comme les précédentes; on les presse fortement et on les entoure entièrement et avec force de corde de fouet. Dès que l'*éponge* est entièrement recouverte, on arrête fortement la corde par un nœud et l'on fait sécher à l'étuve.

Ces *éponges*, ainsi que les précédentes, sont employées dans les pansements chirurgicaux, pour dilater les plaies et absorber le pus.

Les *éponges* brûlées ou torréfiées se préparent en torréfiant les *éponges* dans un brûloir, jusqu'à coloration brun noirâtre ou perte du quart de leur poids; on pulvérise ensuite. Une carbonisation trop complète aurait pour inconvénient de volatiliser l'iode, auquel l'*éponge* doit ses propriétés antistrumeuses. Ce charbon d'*éponge* est employé depuis fort longtemps contre le goître.

Lemercier a indiqué un procédé qui permet d'obtenir ce médicament sans lui faire perdre sa valeur. Il consiste à exposer les *éponges* à une certaine température dans une étuve ou dans un four à pain. Elles sont ainsi bien plus actives.

— Econ. dom. L'invention de l'*éponge* parisienne est un exemple assez singulier de l'enchaînement des idées et des causes pour mériter une mention spéciale. Un architecte, à la recherche d'un produit pouvant remplacer la tontisse de laine dans la fabrication des papiers veloutés, imagina de réduire en poussière filamenteuse des déchets d'*éponges;* puis, un jour, étant atteint de douleurs rhumatismales, il voulut se frictionner avec une *éponge*, dont le tissu, formé de fibres capillaires, se prêtait à merveille à cet usage. Le gant à frictions se trouva créé, et, peu après, les débris d'*éponges* qu'il voulut utiliser lui donnèrent l'idée de l'*éponge* parisienne, dont l'emploi est devenu assez commun pour avoir une certaine importance dans le commerce et l'industrie.

ÉPONGÉ, ÉE (é-pon-jé) part. passé du v. Eponger. Essuyé ou étanché avec une éponge : *Un parquet mal* ÉPONGÉ. *De l'eau* ÉPONGÉE. ‖ Effacé avec l'éponge ou par un procédé analogue : *Ces dessins à la craie, ouvrage des gamins, ne sont pas encore* ÉPONGÉS.

ÉPONGEANT (é-pon-jan) part. prés. du v. Eponger : *Dame Léonarde parut,* ÉPONGEANT *ses yeux de chouette d'un ample mouchoir.* (Th. Gaut.)

ÉPONGER v. a. ou tr. (é-pon-jé — rad. *éponge;* prend un *e* après le *g* devant *a* et *o : J'épongeai, nous épongeons*). Nettoyer ou étancher avec une éponge : EPONGER *une table, un parquet, une voiture, une toile cirée.* EPONGER *de l'eau, de l'huile, du vin.* ‖ Sécher avec une éponge : EPONGER *des vitres humides.*

— Par anal. Sécher avec un linge ou un autre objet employé comme absorbant : *Elle passa son mouchoir sur ses yeux pour* EPONGER *une larme rebelle.* (Alex. Dum.)

. . . Au lointain, les nymphes sans ceintures,
Avec leurs grands cheveux par le soleil flétris,
Epongent leurs bras nus dans les fleuves taris.
TH. DE BANVILLE.

— Par ext. Effacer par un lavage : EPONGER *un dessin mal exécuté.*

— Fig. Vouer à l'oubli : *Il faut vivre au jour le jour, oublier beaucoup, enfin* EPONGER *la vie à mesure qu'elle s'écoule.* (Chamfort.)

— Techn. Dorer avec une éponge imbibée de jaune d'œuf, en parlant de certaines pâtisseries : EPONGER *du pain d'épice.*

S'éponger v. pr. Etre épongé : *L'huile répandue sur le marbre doit* S'EPONGER *immédiatement, sans quoi elle le tache.*

— Eponger l'humidité de son corps : *L'abbé, inondé de sueur, s'était laissé tomber sur une chaise et* S'ÉPONGEAIT *avec son mouchoir.* (J. Sandeau.) ‖ Eponger à soi : S'ÉPONGER *le visage.*

ÉPONGIER s. m. (é-pon-jié — rad. *éponge*). Qui a des éponges, qui porte des éponges :

Camarade *épongier* prit exemple sur lui,
Comme un mouton qui va dessus la foi d'autrui.
LA FONTAINE.

‖ Ce mot, créé par La Fontaine, est trop spécial pour rester dans la langue.

ÉPONIDE s. f. (é-po-ni-de). Moll. Syn. de PULVINULE et de ROTALIE.

ÉPONINE ou **EPPONINE**, héroïne gauloise appelée *Peponita* par Xiphilin, *Empona* par Plutarque, morte en 78 après J.-C. Elle avait épousé Julius Sabinus, jeune Gaulois possesseur d'immenses richesses, un des derniers chefs de la nation vaincue et qui se vantait de descendre de Jules César parce qu'une de ses aïeules avait séduit le conquérant par sa beauté. Sabinus s'associa au soulèvement tenté sur le Rhin par Civilis et arma les Lingons, ses concitoyens. « Il se fit, dit Tacite, proclamer César et entraîna contre les Séquanes, nation qui nous était fidèle, une multitude immense et désordonnée de Lingons. Les Séquanes acceptèrent la bataille, et, la fortune s'étant déclarée pour la bonne cause, les Lingons furent défaits. Après avoir témérairement précipité l'attaque, Sabinus ne fut pas moins prompt à prendre la fuite. Pour répandre le bruit de sa mort, il fit mettre le feu à la maison dans laquelle il s'était réfugié, et l'on s'imagina qu'il avait péri volontairement. »

Il n'en était rien; secrètement retiré au fond d'une grotte perdue dans les profondeurs d'une forêt druidique, il vivait en compagnie de deux affranchis dévoués; mais parmi les sacrifices que son insuccès le forçait de faire, il en était un, entre tous, qui déchirait son cœur. Sa femme si jeune, si belle, si aimante, fallait-il donc la perdre et lui dire un adieu peut-être éternel? D'autre part, comment lui proposer de s'ensevelir avec lui dans le tombeau qu'il s'était choisi? Certes, Sabinus connaissait toute la tendresse et toute la grandeur d'âme d'Eponine; il était sûr qu'elle consentirait à le suivre, s'il le désirait, et à ne vivre que pour lui; mais il craignait, pour cette tendre créature, accoutumée à tous les bruits du monde et à tous les raffinements du luxe, les regrets qui si souvent succèdent à l'enthousiasme, et dont le sentiment du devoir accompli ne garantit pas toujours; enfin il eut assez de générosité pour ne vouloir pas abuser de celle d'Eponine, ou, pour mieux dire, il n'avait qu'une idée imparfaite de la façon dont cette femme aimante lui était attachée.

Eponine, croyant son époux mort, résolut de ne pas lui survivre; dès cet instant, elle refusa de prendre aucune nourriture. Trois jours s'étaient déjà écoulés, lorsqu'un des affranchis de Sabinus, au retour de la ville où il était allé chercher des aliments, révéla à son maître qu'Eponine était près de succomber à sa douleur. Sabinus comprit alors qu'en se croyant généreux il n'avait été qu'ingrat; il chargea aussitôt son serviteur de l'avertir du lieu de sa retraite. Eponine sut renfermer dans son cœur la joie qu'elle ressentit de ce bonheur inattendu, et, tandis que Sabinus était en proie aux appréhensions les plus déchirantes, elle prenait à la dérobée le chemin du souterrain.

Comment retracer la scène qui eut lieu quand la pauvre femme, conduite et soutenue par l'affranchi, parut tout à coup, pâle, tremblante et cependant heureuse, à l'entrée du lugubre refuge? Se précipitant dans les bras de Sabinus, elle lui dit : « Je viens adoucir ton sort en le partageant; je viens reprendre les droits sacrés d'épouse et d'amie; je viens enfin te consacrer la vie que tu m'as rendue. » Sabinus crut à une vision. A peine trouva-t-il la force de balbutier quelques paroles de reconnaissance et d'admiration. Son cœur se fondit : il pleura.

« Ah! dit-il d'une voix sombre, qu'il y a loin de ces murs affreux au palais de marbre que je rêvais pour toi! » Et rencontrant les regards de son affranchi, immobile et muet dans l'ombre, semblable à la statue du Désespoir, il continua : « Je commandais à une armée, j'avais une cour brillante, des amis empressés, de nombreux serviteurs, et maintenant..... »

« — Je te reste, moi, interrompit Eponine, » qui, fixant sur lui ses beaux yeux, où se lisait un doux reproche, ajouta d'une voix ferme : « Vois si je pleure, Sabinus. »

Il était impossible qu'Eponine disparût entièrement du monde sans s'exposer à des recherches dangereuses; d'ailleurs, en renonçant pour toujours à sa famille et à ses amis, elle s'ôtait les moyens de servir Sabinus si l'occasion s'en présentait. Il fut donc décidé qu'elle continuerait de jouer son rôle de veuve désespérée, et que le soir seulement elle viendrait se renfermer dans le souterrain. Mais sa demeure en était éloignée; il fallait franchir à pied, avec mille précautions, une distance assez grande. Comment supporterait-elle cette fatigue quotidienne? Comment une femme jeune et délicate, élevée dans le luxe et la mollesse, oserait-elle s'exposer, sous la garde d'un seul affranchi, à tous les dangers d'un voyage nocturne, rendu plus pénible encore par le pitoyable état des chemins détournés qu'il lui fallait prendre? Comment, enfin, aurait-elle assez de discrétion, assez de prudence pour dérober à tous les yeux ses démarches et son secret?

La réponse est facile : Eponine était guidée par les deux plus grands mobiles des actions extraordinaires, le devoir et la vertu, si puissants lorsqu'ils se trouvent réunis. Rien ne l'arrêtait, ni la crainte de tomber dans quelque embuscade de soldats romains, ni la fatigue, ni les rigueurs de l'hiver. Un nouvel événement la rendit encore plus courageuse et plus sublime : elle devint mère, et donna la vie à deux jumeaux qu'elle allaita comme une lionne, loin de tout secours étranger, dans cet antre privé de la clarté du soleil où, forte et résignée, elle les avait enfantés. En recevant sur ses genoux ces deux petits êtres, nés au même instant dans la douleur, et en les pressant contre son cœur avec une joie farouche, Sabinus ne put écarter cette cruelle pensée, qu'ils étaient nés pour vivre loin des hommes et condamnés à croître dans une prison obscure. Eponine, en proie aux mêmes angoisses, ne les entoura que de plus de soins, que de plus de tendresse; prête à s'immoler pour eux comme pour leur père, elle les vit se développer et grandir sous l'ardent foyer de son œil maternel. Eux, les chers petits, étaient dociles à ses leçons et répondaient par leurs caresses naïves à sa touchante sollicitude. Ils comprenaient ses alarmes, écoutaient ses remontrances, se prêtaient à ses recommandations. Ainsi, devenue désormais étrangère au monde, à la société, elle ne voyait plus l'univers et le bonheur qu'au fond de la retraite de Sabinus.

Cependant, ses absences devenant chaque jour plus multipliées et plus longues, on eut enfin des soupçons, et l'excès même de sa sécurité acheva de la perdre. Elle fut observée, suivie, et le mystère se dévoila.

Un jour de l'année 78, par ordre de l'empereur Vespasien, des soldats firent irruption dans le souterrain où depuis neuf ans vivait Sabinus, et l'en arrachèrent, ne concevant pas, en voyant cette affreuse demeure, qu'on pût la regretter et verser des pleurs en la quittant. Sabinus comparut devant le César romain, les mains chargées de chaînes. Il ne pouvait rien alléguer pour sa défense. Les lois le condamnaient à mort pour crime de révolte ouverte, et des circonstances particulières aggravaient encore ce crime : il s'était fait proclamer empereur par son armée; il se prétendait issu de Jules César; de plus, il avait fait abattre les colonnes et les tables d'airain qui rappelaient l'alliance des Romains et des Lingons.

Eponine ne se démentit pas en cette dernière épreuve. Elle avait suivi son mari, en emportant ses enfants. Elle se jeta avec eux aux pieds de Vespasien, et les lui présentant : « César, lui dit-elle, vois ces enfants, ces deux jumeaux; je les ai conçus, je les ai nourris dans un tombeau, afin que nous fussions trois à demander la grâce de leur père. » Vespasien parut un instant ému; mais il invoqua la raison d'Etat, la nécessité de faire un grand exemple, et Sabinus dut s'apprêter à mourir.

Alors Eponine, sombre et menaçante, se releva : « Ordonne donc aussi ma mort, tyran cruel et lâche, s'écria-t-elle, car je ne survivrai point à mon mari. » Elle marcha résolûment au supplice, et le bourreau réunit du même coup dans la mort ceux que rien n'avait pu séparer dans la vie.

Les enfants ne partagèrent pas le malheureux sort d'Eponine et de Sabinus. D'anciens historiens ont écrit qu'ils avaient été mis à mort, eux aussi; mais nous savons positivement par d'autres qu'ils furent épargnés : l'un servit en Egypte et y fut tué dans un combat; Plutarque avait vu l'autre à Delphes : il se nommait Sabinus, comme son père, et c'est probablement par lui que le grand historien apprit les aventures d'Eponine et de son mari. Ces aventures, Tacite les avait racontées, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, mais malheureusement cette partie de son admirable ouvrage ne nous est point parvenue. Cependant, le peu qu'il en dit dans ce qui nous reste sert à compléter le récit de Plutarque, ou plutôt à le rectifier dans plus d'un endroit.

On montre encore, à quelque distance de Langres, la caverne qui, d'après la tradition, a servi de retraite aux deux époux. Le dévouement d'Eponine est resté célèbre; des poëtes, des romanciers, des dramaturges se sont emparés du touchant épisode et ont essayé d'en rendre toute la beauté. Mentionnons quelques-unes des œuvres qu'il a inspirées :

Histoire de Julius Sabinus, par Secousse. On trouve cette histoire dans les mémoires de cet auteur.

Sabinus, tragédie, par Passerat (Bruxelles, 1695).

Sabinus et Eponine, par Richer (Paris, 1735).

Eponine, tragédie, par Chabanon, représentée avec succès en 1762; convertie en opéra avec musique de Gossec. Elle fut représentée et imprimée en 1773.

Eponina, tragédie italienne (1767).

Sabino, opéra italien, représenté à Venise à la même époque.

Le même sujet fut, en 1803, proposé par l'Institut pour son prix de peinture et remporté par M. Menjaud.

V. enfin les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome IV, année 1729, page 670.

Les écrivains font souvent allusion au dévouement et à l'amour conjugal d'Eponine :

« Guerrier, veux-tu l'empire? dit à Eudore la prêtresse Velléda; j'armerai secrètement nos guerriers. Je ferai sortir les druides de leurs forêts. Je marcherai moi-même aux combats, portant à la main une branche de chêne. Et si le sort nous était contraire, il est encore des antres dans les Gaules où, *nouvelle Eponine*, je pourrais cacher mon époux. »

CHATEAUBRIAND (les *Martyrs*).

ÉPONTE s. f. (é-pon-te — M. Littré indique le rad. *pont*, mais sous forme dubitative). Min. Chacun des plans de contact d'un gîte ou d'un filon avec le terrain encaissant : *On trouve souvent les* ÉPONTES *des filons rayées par des stries plus ou moins profondes.* (A. Durat). ‖ On dit aussi PONTE.

ÉPONTILLAGE s. m. (é-pon-ti-lla-je; *ll* mll. — rad. *épontiller*). Mar. Action d'épontiller, de soutenir avec des épontilles : L'ÉPONTILLAGE *d'un pont.* ‖ Action de fabriquer, de confectionner les épontilles d'un navire : *Les ateliers de l'*ÉPONTILLAGE *sont peuplés d'une armée d'ouvriers spéciaux.* (Bouguer.) ‖ Système entier des épontilles d'un navire : *L'*ÉPONTILLAGE *lassé ne soutenait plus les barrots des ponts, qui s'affaissaient sous le poids de l'artillerie.* (Deslys.)

ÉPONTILLE s. f. (é-pon-ti-lle; *ll* mll. — du préf. *é*, et de *pont*). Mar. Chacun des gros étais de bois ou de fer sur lesquels s'appuient les baux et barrots, et qui supportent les ponts des navires. ‖ Chacun des gros étais de bois qui maintiennent sur sa quille un navire en construction : *Enlever les* ÉPONTILLES *d'un navire qu'on veut lancer.* ‖ *Epontilles de cabestan, Epontilles à gorge,* Epontilles placées dans le rayon d'action des barres du cabestan et qu'on peut relever au moyen de charnières, afin de permettre le jeu des barres quand on vire. ‖ *Epontilles à coches, Epontilles à courbes, à marches, à taquets,* Epontilles généralement placées aux quatre coins des panneaux de la cale et du faux pont, et servant aux hommes de la cale à monter ou à descendre. ‖ On dit aussi ÉTANCES À MARCHES. ‖ *Epontille volante,* Epontille qu'on peut déplacer à volonté, pour soutenir accidentellement un objet quelconque.

ÉPONTILLÉ, ÉE (é-pon-ti-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Epontiller : *Un navire* ÉPONTILLÉ. *Un gaillard* ÉPONTILLÉ.

ÉPONTILLER v. a. ou tr. (é-pon-ti-llé; *ll* mll. — rad. *épontille*). Mar. Soutenir avec des épontilles, munir d'épontilles : EPONTILLER *des baux.* EPONTILLER *un navire.*

ÉPONYME adj. (é-po-ni-me — gr. *epônumos;* de *epi*, sur, et *onoma*, nom). Antiq. gr. Qui donne ou emprunte son nom à quelque chose : *La déesse Athênê, la Minerve des Latins, est la divinité* ÉPONYME *de la ville d'Athènes. Andrémon épousa la nymphe Dryope, ancienne amante d'Apollon, et en eut Amphisse, un des héros à qui on attribuait la fondation de la ville* ÉPONYME. (Val. Parisot.) ‖ *Héros éponymes*, Héros dont Clisthène donna les noms aux dix tribus d'Athènes et qui sont : Erechthée, Cécrops, Egée, Pandion, Acamas, Antiochus, Léonce, Œnée, Hippothoon et Ajax. ‖ *Archonte éponyme*, Celui des neuf archontes d'Athènes qui donnait son nom à l'année. ‖ *Ephore éponyme*, Celui des éphores de Lacédémone qui donnait son nom à l'année.

— s. m. Personne ou objet qui donnait ou empruntait son nom à un autre individu ou à un autre objet : *Romulus*, ÉPONYME *de Rome, est vraisemblablement une de ces inventions étymologiques tant aimées des anciens.*

— Encycl. C'était l'*éponyme* qui donnait son nom à l'année athénienne, comme à Rome les deux consuls, et qui était à la tête des autres archontes. Les procès qui s'élevaient entre maris et femmes, entre les parents, et toutes les accusations contre les enfants coupables d'ingratitude envers leurs pères et mères, se portaient à son tribunal. Il était spécialement le protecteur des veuves et des orphelins, et, en cette qualité, il avait soin de les faire exempter de toutes les impositions publiques. C'était encore l'archonte *éponyme* qui était chargé de tenir un registre de tous les événements considérables qui se produisaient dans le cours de son administration et qui méritaient de passer à la postérité; c'était lui enfin qui était obligé de faire au mois d'avril (targélion) les sacrifices ordonnés par les lois, en l'honneur de Bacchus, d'Apollon et de Diane, pour la prospérité de la république athénienne.

ÉPONYMIE s. f. (é-po-ni-mî — rad. *éponyme*). Antiq. Nom de chose emprunté à une personne ou à une autre chose : *Une autre série d'*ÉPONYMIES *remarquables est celle des lieux et des villes qui portent le nom d'Abyla ou Abila.* (Val. Parisot.)

ÉPOPÉE s. f. (é-po-pée — gr. *epopoia;* de *epos*, poëme, et *poiein*, faire (V. POESIE). *Epos* signifie proprement mot, discours; il est pour *Fepos*, avec digamma, et se rapporte à la racine sanscrite *vak*, *vac*, parler, la ténue gutturale ayant permuté avec la ténue labiale). Littér. Poëme de longue haleine sur un sujet héroïque : *Dans toute* ÉPOPÉE, *la catastrophe est prévue d'avance.* (Chateaub.) *La seule* ÉPOPÉE *possible de nos jours, c'est l'*ÉPOPÉE *individuelle de l'homme, la sublime association de la vérité et de la poésie, le chant communicatif de l'âme au lieu du chant déclamatoire de l'imagination.* (Lamart.) *On voit dans l'*ÉPOPÉE *sanscrite le dieu muni de la foudre, protégé par les autres divinités, attaquer Vritria, qui tient enveloppés le ciel et la terre.* (A. Maury.) ‖ Genre littéraire de l'épopée : *Tout ce qui est incapable d'exciter la surprise ou l'admiration est déplacé dans l'*ÉPOPÉE. (Marmontel.) *L'*ÉPOPÉE *est une tragédie dont l'action se passe dans l'imagination du lecteur.* (Marmontel.) *L'*ÉPOPÉE *est le plus grand ouvrage que puisse entreprendre l'esprit humain.* (Le Batteux.) *Selon Aristote, l'*ÉPOPÉE *est, comme la tragédie, une imitation du beau par le discours.* (La Harpe.) *Les poëtes cycliques*

*ont acheminé insensiblement l'*ÉPOPÉE *vers l'histoire, qui devait la remplacer.* (Ballanche.) *Le héros est en soi-même peu de chose dans l'*ÉPOPÉE, *pourvu que l'action soit grande et intéressante.* (Chateaub.) *C'est l'action et non pas le héros qui fait l'*ÉPOPÉE. (Chateaub.) *Toute espèce de ton, même le ton comique, toute harmonie poétique, depuis la lyre jusqu'à la trompette, peuvent se faire entendre dans l'*ÉPOPÉE. (Chateaub.) *L'*ÉPOPÉE *n'appartient qu'à la jeunesse des peuples, à l'âge qui précède celui de la science, de la pensée sévère, des procédés logiques.* (Lamenn.) *La grande* ÉPOPÉE *sort toujours d'une mythologie.* (Renan.) ‖ *Epopée héroï-comique*, ou *comique*, ou *badine*, Poëme badin dans lequel on imite l'épopée héroïque, soit par l'élévation du style, qui est alors comiquement disproportionné avec le sujet, soit par la grandeur des événements qu'on traite dans un style badin : *La* Pucelle *est une* ÉPOPÉE BADINE *qui fait plus d'honneur à Voltaire que son autre épopée. Le* Lutrin *de Boileau est certainement le chef-d'œuvre du poëte et peut-être le chef-d'œuvre de l'*ÉPOPÉE HÉROÏ-COMIQUE.

La *badine épopée*, en son tour ironique,
Suit l'inspiration d'un caprice comique.
CHAUSSARD.

— Par ext. Suite d'actions héroïques, merveilleuses ou étonnantes : *Tout voyage est une* ÉPOPÉE *familière, de même que l'*Odyssée *est un voyage merveilleux.* (De Custine.) *Toute cette* ÉPOPÉE *des origines chrétiennes est l'histoire des plus grands plébéiens qu'il y ait jamais eu.* (Renan.)

Ce n'était pas alors, sire, cette *épopée*
Que vous aviez naguère écrite avec l'épée,
Arcole, Austerlitz, Montmirail.
V. HUGO.

‖ Représentation d'une suite de faits merveilleux : *Cette* ÉPOPÉE *de pierre est terminée par une magnifique* Descente au tombeau. (Th. Gaut.)

— **Epithètes.** Belle, noble, intéressante, touchante, attachante, attendrissante, poétique, héroïque, admirable, étonnante, magnifique, sublime, grandiose, pompeuse, merveilleuse, inimitable, immortelle, célèbre, fameuse, ingénieuse, spirituelle, savante, naïve, guerrière, belliqueuse, gaie, plaisante, joyeuse, bouffonne, religieuse, sacrée, divine, sombre, pâle, froide, glacée, languissante.

— **Encycl. Considérations générales sur l'épopée.** L'*épopée* est une des trois grandes formes de la poésie, et, par sa nature, elle est essentiellement narrative. Selon Aristote, *l'épopée* est l'imitation du beau par le discours; elle l'imite par le récit, tandis que la tragédie l'imite par l'action. L'*épopée* étant pour les Grecs un récit, on rangeait dans le genre épique beaucoup de petits poëmes que nous avons classés à part sous une dénomination particulière, comme l'élégie, l'idylle et l'épigramme. Pour nous, la condition première de l'*épopée* n'est pas d'être un récit ou une narration : le livre de *Job*, par exemple, est épique, bien qu'on puisse le considérer comme une sorte de drame, parce qu'on y trouve certaines conditions de merveilleux et d'idéal qui nous paraissent constituer essentiellement l'*épopée.* Si l'*épopée*, en effet, n'était qu'un simple récit d'une aventure ordinaire et toute humaine, qu'est-ce qui la distinguerait du roman? Mais expliquons-nous sur ce mot merveilleux, que les poétiques ont diversement compris selon les temps et les lieux. On a fait consister le merveilleux dans l'intervention surnaturelle d'êtres fabuleux ou de fantômes divins. C'est bien là une sorte de merveilleux, mais non le merveilleux en soi. Selon les époques, il se produit par la religion, par les traditions populaires ou par l'héroïsme des actions; tout ce qui dépasse la mesure ordinaire des vertus humaines peut s'élever jusqu'au merveilleux, quand il est transformé et idéalisé par l'imagination personnelle ou par l'imagination universelle. Il faut, pour qu'il soit épique, qu'un événement porte le caractère de la nécessité et, pour ainsi dire, de l'absolu. Les grandes révolutions politiques et morales, qui, en changeant le destin du monde, semblent produites par l'action directe de Dieu, sont vraiment épiques. Tandis que la tragédie se restreint dans le temps et dans l'espace, qu'elle expose la lutte des passions dans le cœur de l'homme, l'*épopée* se transporte dans l'immuable et dans l'éternel; elle s'élève au-dessus de l'homme réel; elle ne connaît que les passions sublimes et idéales des héros et des demi-dieux, c'est-à-dire des individus extraordinaires qui décident du sort des empires, ou des personnages légendaires qui symbolisent en eux l'esprit d'un siècle ou d'une race. « L'*épopée*, a dit M. Quinet dans la préface de son poëme de *Napoléon*, ne peut employer que les événements sous lesquels se révèle manifestement la volonté céleste : il faut que ses héros représentent un système de faits généraux. » Ce qui veut dire qu'ils appartiennent à l'humanité par l'apparence corporelle; mais qu'ils sont surhumains par leur génie et leur destinée. En d'autres termes, un héros épique n'est pas un homme, mais l'homme abstrait ou, plutôt encore, la personnification de l'humanité même. L'histoire nous montre les faits dans leur réalité; l'*épopée*, s'affranchissant du temps et de l'espace, extrait des faits l'idée qu'ils renferment et la montre dans tout son éclat.

On pourrait comparer l'*épopée* à la statuaire : celle-ci est pour le corps de l'homme ce que l'*épopée* est pour l'homme moral; toutes deux créent des types et non des hommes. Aussi y a-t-il un fonds commun dans toutes les *épopées*, chez tous les peuples et à toutes les époques : les héros épiques ne diffèrent entre eux que par les éléments particuliers que chaque race vient leur ajouter. Car une autre condition de l'*épopée*, c'est qu'il faut que ses héros, tout en représentant l'homme universel, représentent aussi une race individuelle. Rama est le même personnage qu'Achille; mais l'un et l'autre ont une patrie bien marquée. Sita est le même personnage qu'Hélène, mais il y a entre elles les différences nécessaires des lieux. L'idée de l'arbre aussi est la même dans tous les pays; mais chaque pays reproduira cette idée différemment, selon sa faune particulière; et, cependant, tous les hommes de toutes les races et de tous les pays reconnaîtront un arbre dans chacune de ces reproductions. On voit que, par sa nature, l'*épopée* touche de près à la métaphysique. Quand Stendhal a dit que la métaphysique n'est qu'une poésie mal cuite, il a énoncé une pensée plus profonde qu'on ne le croit. S'il avait dit que les systèmes de métaphysique ne sont qu'une sorte d'*épopées* auxquelles manque la forme poétique, il aurait eu absolument raison.

La science moderne, en s'attachant à étudier sérieusement les origines historiques, a éclairé d'une lumière toute nouvelle les mythologies et l'histoire, et la question de l'*épopée* a pris une importance capitale. Il est donc nécessaire qu'un *Dictionnaire universel*, comme celui *du XIXe siècle*, condense, dans un résumé exact et complet, les problèmes énoncés et les diverses solutions qui ont été proposées.

— *Des rapports de l'épopée avec les religions.* M. Edgar Quinet est, parmi nous, celui qui s'est le premier occupé de la question de l'*épopée*, et nous nous servirons fréquemment des excellents travaux qu'il a publiés sur cette matière, concurremment avec ceux qui ont été publiés antérieurement et postérieurement.

L'*épopée* ne fut guère en honneur pendant les deux siècles derniers, elle partagea la défaveur où étaient tombées les religions et les cosmogonies. Il n'en pouvait être autrement, puisque les poëtes, selon les préjugés philosophiques du temps, passaient pour avoir été les complices des prêtres dans les efforts qu'ils faisaient pour imposer aux peuples le joug de la superstition. On leur reprochait assez inintelligemment d'avoir fait intervenir dans leurs œuvres des dieux créés par le caprice sacerdotal pour tromper le vulgaire. Mais, quoiqu'on sentît peu alors les fortes beautés de la poésie primitive, on était, cependant, bien forcé d'accorder quelque admiration à des poëtes tels qu'Homère, et l'on bâtissait toutes sortes de systèmes pour faire concorder cette admiration poétique avec les préjugés philosophiques. Selon le P. Le Bossu, l'*épopée* n'était qu'une agréable allégorie, qui servait à voiler des vérités morales; et de grands poëtes eux-mêmes, le Tasse, par exemple, partageaient cette opinion. Voici, en effet, l'étrange explication donnée par lui de sa *Jérusalem délivrée :* Jérusalem, selon lui, était l'image du bonheur acquis à grand'peine; Armide et Ismen étaient la figure des tentations dangereuses qui assaillent l'âme, laquelle était représentée par Bouillon; Tancrède et Renaud étaient l'emblème de ses facultés, etc. Il est bien évident que ce n'est qu'après coup que le Tasse découvrit à son poëme tant de finesses cachées. On sait les étranges jugements de Voltaire sur les principaux poëtes épiques; Homère est fort mal traité par lui. Son disciple La Harpe ne comprend guère mieux l'admirable rapsode. Il fallait que la Révolution rajeunît l'imagination et la conscience humaines pour que l'homme se plût à revenir vers son commencement. L'histoire renouvelée a renouvelé la poésie. La religion du progrès, qui est la vraie religion révolutionnaire, rendit à l'homme le respect et l'amour de l'humanité; aspirant à une perfection infinie dans l'avenir, il voulut se contempler dans son passé; il se plut à se voir gravir, à travers les temps, vers l'idéal qui l'appelle sans cesse; en un mot, il voulut se connaître, et se connaître dans toutes ses œuvres. Ce sont là les sentiments qui ont donné l'impulsion au mouvement historique moderne. Dès lors, on a compris que les religions n'étaient pas une fantaisie de quelques-uns, mais bien les créations spontanées et nécessaires de l'esprit humain.

Au commencement de toutes les civilisations, la science a découvert des chants sacrés ou nationaux qui, fécondés ou détruits par les vicissitudes de l'histoire politique, se sont épanouis en *épopées* ou se sont stérilisés et même évanouis dans la mémoire des peuples. L'ancienne Italie, par exemple, possédait quelques légendes personnelles, qui, mêlées de bonne heure à l'influence grecque, s'y sont absorbées et confondues. Mais, heureusement, les Indiens, en nous conservant à la fois les *Védas* et leurs deux *épopées* gigantesques, nous ont permis d'étudier la transformation de la poésie lyrique en poésie épique. Ce n'est pas qu'il y ait de grandes ressemblances entre les *Védas* et le *Ramayana* ou le *Mahabharata;* mais on voit dans les premiers, qui sont des recueils de prières, se former progressivement cette mythologie qui s'épanouira si fastueusement dans la poésie et dans la philosophie grecques et latines, et qu'on retrouvera chez tous les peuples de la race aryenne, avec les modifications formelles que lui auront fait subir les diversités des lieux et des temps. La science n'a pu encore fixer l'époque où se fit la séparation de ces peuples; mais la philologie et la mythologie comparées ont établi d'une manière positive l'ordre de leurs émigrations successives. La plus ancienne doit remonter à une époque où déjà les dieux étaient représentés sous une forme anthropomorphique. Le fond de la religion aryenne (il faut comprendre dans cette religion toutes les mythologies des peuples indo-européens) exprime symboliquement la lutte de la lumière et des ténèbres, du bien et du mal, qui finira par la victoire définitive du bien et de la lumière. Le héros qui représente le bon principe est une incarnation de la nature divine; c'est à cause de la femme, symbole de la fatalité, qu'il entre en guerre avec le principe opposé. Il est le rédempteur qui délivre, qui sauve et qui meurt à son tour, mais pour ressusciter. Ozanam avait raison de voir au fond de toutes les religions le triple dogme de la chute, de la lutte et de la rédemption. On explique de deux manières l'origine de ce triple dogme. Selon le premier système, les traditions religieuses, identiques par le fond, sont les débris épars, les fragments d'une révélation primitive; dans l'autre système, elles sont simplement la symbolisation de la lutte des éléments. On distinguait les dieux de la lumière et ceux des ténèbres; une lutte incessante régnait entre eux, et les chances de cette lutte étaient alternatives. Qu'exprime cette image, sinon le lever du soleil, qui vient chasser la nuit, et le coucher du soleil, qui à son tour semble chassé par la nuit? Les monstres, les Titans, les dragons, les mauvais esprits vaincus par les héros divins, représentent les nuages dissipés par les vertus du soleil. On ne peut se dissimuler que cette opinion est plus simple et plus vraisemblable que la première; mais la première opinion peut se ramener à une doctrine aussi simple en expliquant le sens des mots Dieu et révélation : Dieu, c'est-à-dire l'ensemble des choses, s'est révélé, c'est-à-dire manifesté à l'homme par le spectacle de l'univers. L'homme primitif a vu des effets dont il ne s'expliquait pas les causes; il a senti vivre autour de lui des forces inconnues et il en a fait des dieux, ou bien il les a toutes réunies en les personnifiant dans un Dieu unique.

Les dieux sont peu nombreux dans les *Védas;* mais, par la suite des temps, ils se sont, pour ainsi dire, multipliés à l'infini. Au fond, on retrouve toujours la division fondamentale des dieux lumineux et des dieux ténébreux. D'abord on les a célébrés dans des chants qui étaient presque des prières, comme le prouvent les *Védas.* Les légendes se sont peu à peu formées et accrues, et l'*épopée* a été longtemps éparse dans l'imagination populaire, avant d'être ramassée et condensée par le génie poétique. Peu à peu, les mythes, qui n'étaient en premier lieu que des symboles pour représenter des choses naturelles, ont été agrandis et transformés par l'interprétation mystique et par le travail nécessaire de l'intelligence humaine. On en arriva à symboliser, dans les dieux lumineux et ténébreux, la lutte des deux principes du bien et du mal. Plus tard encore, lorsque des guerres s'élevèrent entre les différentes tribus de la race aryenne, chacune se représenta les dieux mauvais sous l'aspect et la figure de ses ennemis. Deux choses durent beaucoup hâter la représentation anthropomorphique des dieux : d'abord, comme nous venons de le dire, la haine d'une tribu pour la tribu voisine avec qui elle était en guerre; puis, et plus encore peut-être, son admiration et sa reconnaissance pour les chefs ou les hommes courageux qui l'auront aidée à vaincre son ennemie. C'est alors que les chants épars durent se coordonner, en quelque sorte, autour du héros sauveur, du rédempteur, qui semblait une incarnation vivante des dieux, une manifestation indirecte de leur force et de leur justice. L'*épopée* était là à l'état latent; elle existait comme tradition, comme légende; il est à croire même que des chants héroïques, sur les actions les plus sublimes de la vie du héros, étaient populaires dans la tribu, où ils se perpétuaient oralement de générations en générations. Ce n'est qu'à une époque relativement moderne que des poëtes, comme Homère et Wyasa, apparurent, qui s'emparèrent de tous ces chants, de toutes ces traditions, de toutes ces légendes, pour les fondre dans une œuvre régulière et complète. Mais, dans ce dernier travail, les héros, déjà transformés par les siècles précédents, durent subir une nouvelle transformation. L'anthropomorphisme domina de plus en plus, et l'élément humain se développa sensiblement aux dépens de l'élément divin. Cependant, l'idée fondamentale et religieuse subsistait toujours; l'interprétation nouvelle ne faisait qu'y trouver un sens nouveau sans la détruire.

Que conclure de ces considérations? Que l'*épopée* est la reproduction directe de la religion, reproduction toujours exacte, bien que transformée par les générations successives qui la préparent. Il y a des peuples qui n'ont pas d'*épopée.* Il faut en accuser les fatalités historiques, qui n'ont pas permis aux genres épiques de se féconder et de se développer. Voici l'Espagne, par exemple, qui a produit d'admirables *romanceros;* mais où est l'*épopée* espagnole? Demandez-le au catholicisme, qui, en comprimant ce peuple, a tué en lui les facultés imaginatives et tari la source de la grande poésie. Une fatalité d'un autre genre a pesé sur la France, qui possède les plus admirables *épopées* qui existent depuis l'antiquité; la France est, avec l'Allemagne, le seul peuple épique de l'Europe. Comment se fait-il que ses *épopées*, qui remontent au XIIe et au XIIIe siècle, n'aient exercé qu'une si médiocre influence non-seulement sur sa poésie, mais encore sur son histoire? C'est que l'*épopée* française est venue trop tôt, à une époque où la langue était encore barbare; c'est que cette langue a été depuis élaborée, travaillée, et fixée non par les poëtes, mais par les scolastiques, les narrateurs et les écrivains diplomatiques. Mais il ne faut pas encore désespérer de la France comme on peut désespérer de l'Espagne. La France, en effet, n'est-elle pas rentrée dans l'*épopée* avec la révolution universelle? Il faudra bien qu'un jour ou l'autre son *épopée* se retrouve dans sa poésie. La langue, mûrie et enrichie, est admirablement préparée pour cette œuvre. Espérons et attendons.

— **Formation de l'épopée.** *Première époque.* Ce que nous venons de dire pourrait suffire, à la rigueur, pour expliquer la formation de l'*épopée.* Au commencement, la poésie épique est confondue avec la poésie lyrique : c'est la première époque de formation; beaucoup de peuples en restent là. Nous avons déjà cité les Latins dans l'antiquité et les Espagnols parmi les modernes; mais pour ceux qui dépassent cette limite, il y a trois époques à distinguer dans la formation de l'*épopée :* la première est purement religieuse, la seconde est héroïque, et la troisième littéraire. Nous allons très-brièvement définir chacune d'elles. A la première époque appartiennent les chants ou hymnes en faveur des dieux; c'est l'époque des *Védas* dans l'Inde. Les tribus différentes de la même race ne sont pas encore bien distinctes; elles vivent en une sorte de communauté pastorale. Le héros qui personnifie la race n'est pas encore apparu; mais, déjà, on trouve le ton épique dans les chants qui célèbrent les combats des dieux ou leur magnificence. Le soleil est le héros mythique de cette période. « Il est l'œil de Mithra dans les *Védas*, l'œil d'Ormuzd dans le *Zend-Avesta ;* l'œil de Jupiter dans les *Orphiques* et dans Sophocle; chez tous, c'est le *héros*, l'archer qui lance ses traits au but. » (Edgar Quinet, *Génie des religions.*) Eh bien, ce qui se rapporte au soleil, dans ces chants sacrés, sera plus tard appliqué au héros qui symbolise la lumière, comme nous l'avons déjà dit. On lui attribuera les actions des dieux, sans le confondre cependant avec eux.

— *Deuxième époque.* Cette époque commence avec les dissensions intestines des tribus : la guerre fait naître l'idée de la patrie, ou plutôt l'idée de l'individualité collective d'une tribu. Pendant ces guerres, certains hommes se font remarquer par leur courage dans les combats et leur sagesse dans les conseils; spontanément l'imagination populaire les célèbre dans des hymnes que l'on chante au milieu des assemblées publiques ou au moment de la bataille. Ces hymnes se perpétuent de générations en générations, et chaque génération y ajoute quelque chose. Puis de nouveaux héros méritent encore la reconnaissance de la tribu, et leurs actions, en s'ajoutant aux actions du premier héros, accumulent sur un seul homme toutes les vertus d'une race. La tribu, dans son émigration, a rencontré des obstacles matériels; elle les a surmontés par ses forces collectives; mais c'est au héros seul, à sa force personnelle aidée de l'intervention des dieux, qu'elle attribue non-seulement ses victoires sur les ennemis, mais encore ses victoires sur la nature. Le héros détourne les fleuves, abaisse les montagnes, éteint le soleil au milieu du jour, le fait surgir au milieu des nuits. Sa légende s'enrichit encore des légendes étrangères, empruntées aux peuples que la tribu a trouvés sur son chemin. C'est ainsi que la tradition épique s'accroît indéfiniment à travers les siècles et les vicissitudes historiques. La tribu se fixe enfin quelque part, elle devient un peuple; alors elle recueille et élabore ses souvenirs, c'est-à-dire ses légendes. Là, la tradition épique subit une dernière transformation.

— *Troisième époque.* La période que nous avons appelée littéraire commence au moment où la tribu s'est fixée et organisée, où elle forme un tout national. Alors apparaissent les premiers poëtes, les aèdes, les rapsodes, qui s'emparent des différents fragments de la tradition épique, les soumettent à un premier travail inconscient de critique et réduisent en récit les chants lyriques. Ces fragments de la grande *épopée*, qui n'attend pour se coordonner que le génie suprême d'un poëte, se transmettent oralement parmi les rapso-